

RESIDENCE DU RUANDA.  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 7 novembre 1951.-

N° 2954 /A.I.

Objet:  
S.I. NZABAMWITA C.

Transmis copie pour information à Monsieur le  
Chef du Service des A.I.M.O. à Usumbura.

ASTRIDA



2227

Monsieur le Chef de Service,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que  
le Secrétaire Indigène NZABAMWITA Canisio est logé par le  
Gouvernement depuis le 1-11-1951. Il n'y a donc plus lieu  
de lui payer l'indemnité de logement.

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Administrateur Territorial Assistant,  
A. DELVAULX,

Monsieur le Chef du Service  
des Finances

à USUMBURA.-